AUDIO POLE

POLE 224P

ENCEINTE PLAFOND 2 VOIES

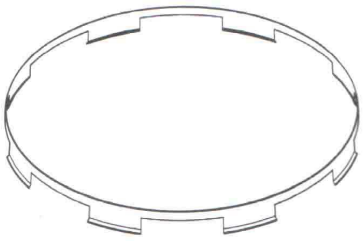

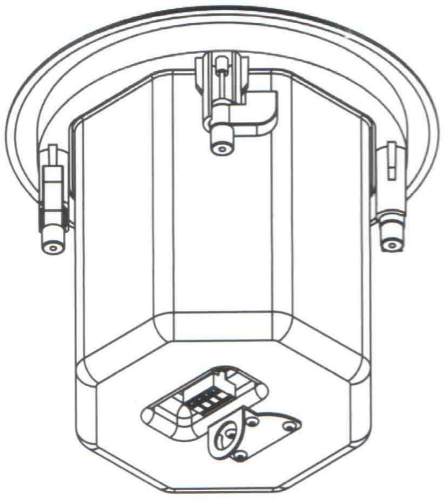

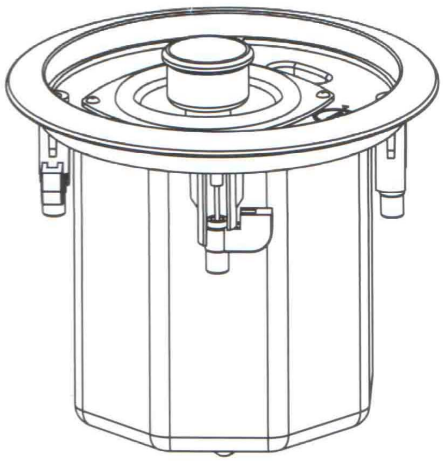

MODE D'EMPLOI

1 – Points importants

Merci d'avoir fait l'acquisition de l'enceinte plafond POLE 224P. Afin d'obtenir les performances optimales de ce produit, il est recommandé de lire attentivement ce qui suit. Conserver par ailleurs ce manuel, il pourrait être utile dans le cas d'un démontage et/ou d'une nouvelle installation.

- Ne pas utiliser la POLE 224P au-delà des spécifications décrites dans le manuel sous peine de modification des caractéristiques ou de détérioration irréversible de l'enceinte.
- Ne pas ouvrir le coffret métallique et tenter d'intervenir soi-même en cas de problèmes. Consulter un personnel qualifié ou une station technique agrée par AUDIOPOLE.
- Ne pas utiliser de solvant ou d'alcool pour le nettoyage.

2 – Introduction

La POLE-224P a été conçue pour satisfaire les besoins d'installations où la qualité sonore est primordiale, tout en préservant l'environnement architectural dans lequel l'enceinte est intégrée. La POLE 224P est une enceinte 2 voies comprenant un haut-parleur de grave de 10,5 cm et un tweeter titane de 19 mm monté co-axialement. L'ensemble délivre un son haute fidélité avec une couverture très large.
La POLE-224P s'utilise indifféremment en ligne 70V/100V ou en basse impédance 16 Ohms grâce à un sélecteur accessible depuis le baffle.

3 – Descriptif

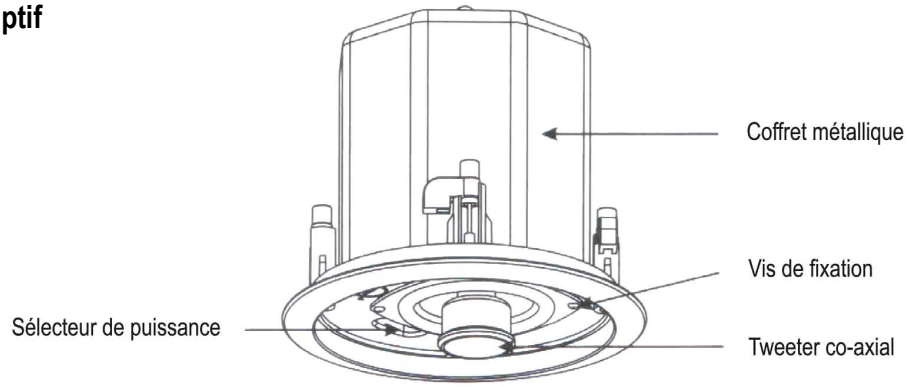

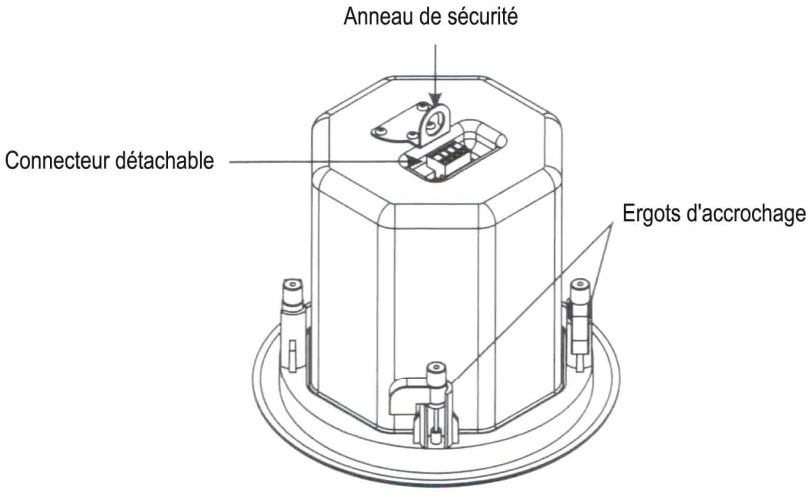

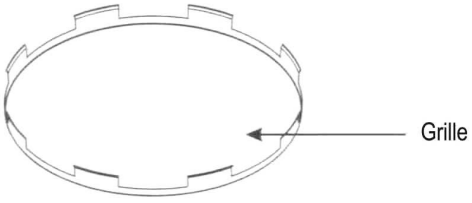

3 – Installation

L'installation de la POLE 224P est simple et rapide tout en assurant une sécurité optimale une fois l'enceinte fixée.

Dans le cas de faux plafonds, il est nécessaire d'utiliser le support en « C » livré avec l'enceinte. Découper dans la dalle un disque au diamètre du gabarit fourni, puis monter le support comme indiqué ci-dessous.

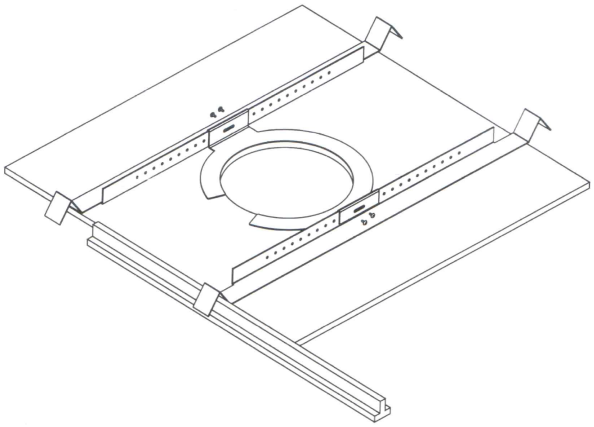

Enlever le bloc de connexion de la POLE-224P et effectuer touts les câblages avant d'installer l'enceinte.

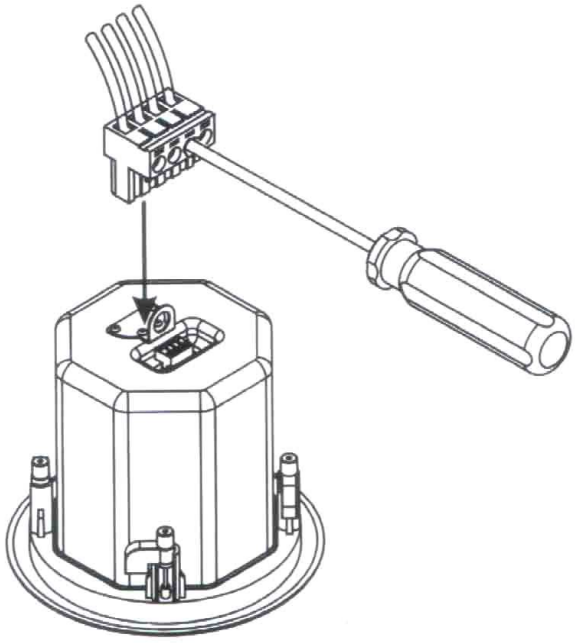

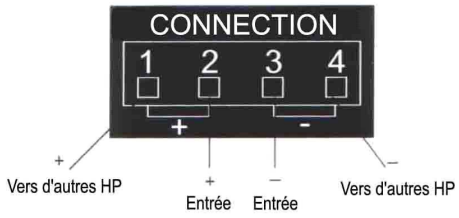

Montage parallèle :

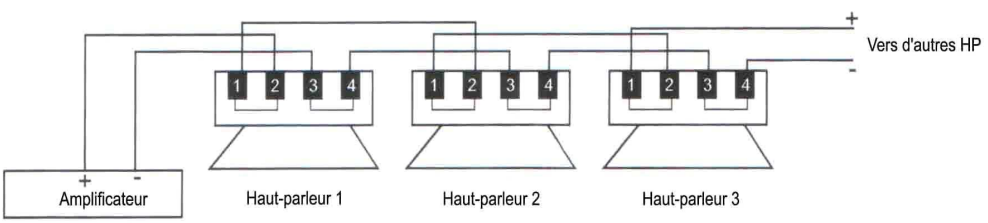

Une fois le câblage effectué, ramener l'enceinte vers la découpe et rebrancher le bloc de connexion. Attacher éventuellement l'anneau de sécurité à une élingue prévue à cet effet.

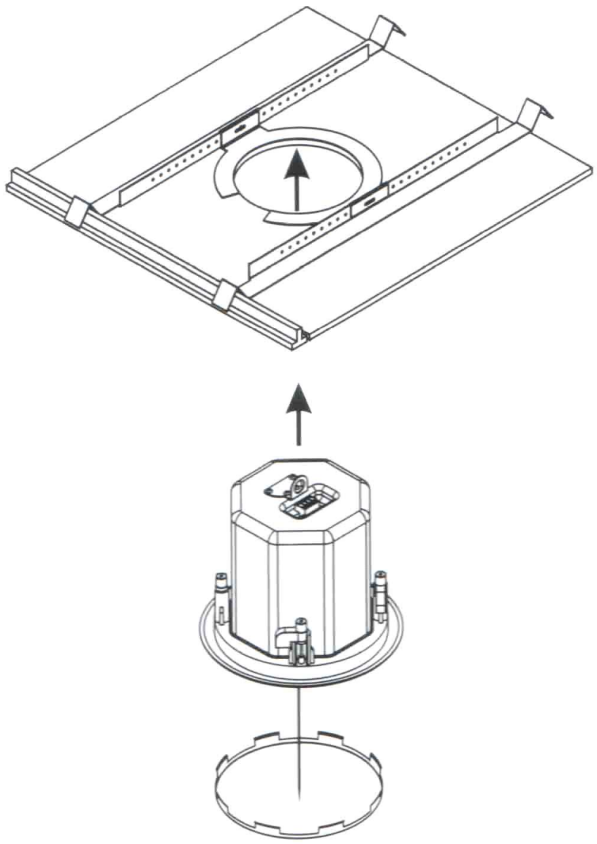

A l'aide d'un tournevis ajuster les ergots de fixation jusqu'à ce que la POLE 224P soit solidement arrimée.

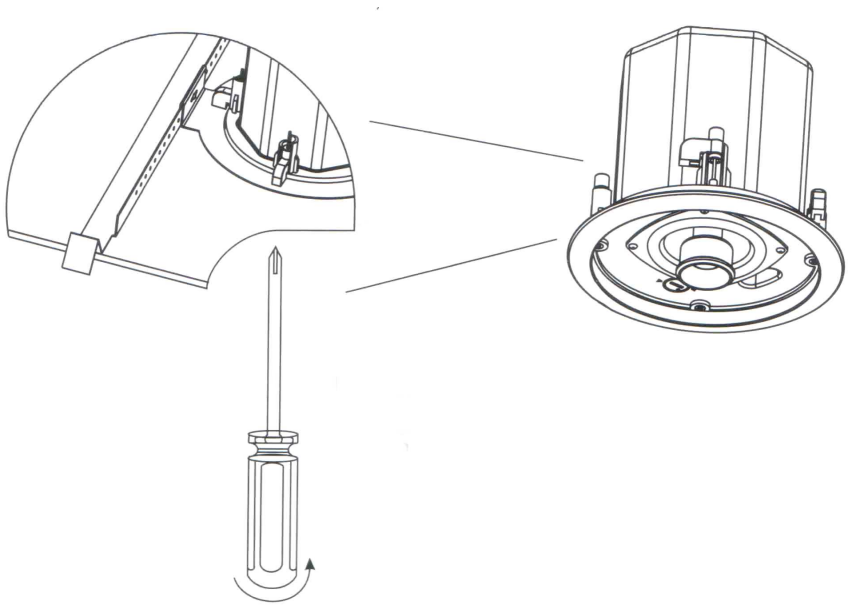

Avant de replacer la grille, régler le sélecteur de puissance sur la valeur désirée.

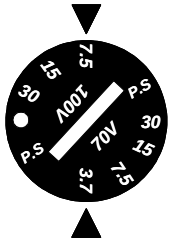

Il existe deux modes de fonctionnement :

16 Ohms
Positionner le sélecteur sur **P.S**. L'enceinte fonctionne alors en basse impédance et peut être utilisée avec un amplificateur conventionnel délivrant jusqu'à 30 Watts de puissance. L'impédance de 16 Ohms permet les montages en parallèle avec d'autres enceintes du même type afin d'obtenir une impédance de charge acceptable pour l'amplificateur. Par exemple, 2 x POLE 224P en parallèle donne une charge équivalente de 8 Ohms ; 4 x POLE 224P en parallèle donne une charge équivalente de 4 Ohms, etc. …

Ligne 70V/100V
Positionner le sélecteur sur **3.7** *(70V uniquement)*, **7.5**, **15** ou **30.** L'enceinte fonctionne alors en haute impédance et doit être alimentée par un amplificateur délivrant une tension constante de 70V ou 100V. Les valeurs affichées correspondent aux puissances nominales de restitution.
Attention, dans le cas d'un montage parallèle en ligne 70/100V, la somme des puissances sélectionnées pour chaque enceinte doit être inférieure ou égale à la puissance nominale de l'amplificateur.

4 – Caractéristiques techniques

Modèle	POLE 224P
Composants	- 1 x HP grave ∅ 105 mm (4 pouces) - 1 x HP aigu ∅ 19 mm (3/4 pouces)
Puissance	30 W
Sélecteur	- 100 V : 7,5W, 15W, 30W - 70 V : 3,5W, 7,5W, 15W, 30W - 16 Ohms
Impédance en mode 70V/100V	1 327 Ohms, 656 Ohms, 328 Ohms, 164 Ohms
Réponse en fréquence	100Hz - 20kHz
Sensibilité	86 dB (1m/1W)
Dispersion	100° conique
Dimensions	∅ = 212 mm, P = 176 mm
Perçage	∅ = 165 mm
Poids	3,5 Kg

5 – Garantie

Cette enceinte est garantie pièces et main d'œuvre contre tout défaut de fabrication pendant une période de deux ans à partir de la date d'achat par son premier utilisateur.

Attention, la garantie ne se sera pas appliquée dans les cas suivants :
- Installation non conforme aux instructions du manuel,
- Modifications ou réparations ayant été effectuées par des personnes non qualifiées et non habilitées par AUDIOPOLE ou une des ses stations techniques.
- De manière générale, toute utilisation non conforme aux spécifications du produit.